

La chronique ovine

La pasteurellose de l'agneau

Les pasteurelles sont, entre autres, à l'origine d'une infection contagieuse de l'appareil respiratoire de l'agneau pouvant évoluer sous deux formes : une forme respiratoire responsable de lésions pulmonaires et une forme septicémique. Dans le premier cas, les agneaux présentent une hyperthermie avec plus de 40°C de température. Dans le second cas, la mort est le plus souvent brutale. L'incidence économique de cette maladie peut être lourde. D'une part, le taux de mortalité peut être élevé ; d'autre part, la dégradation de l'intégrité pulmonaire a immédiatement des répercussions sur la capacité d'ingestion et la valorisation alimentaire, provoquant un retard de croissance. Enfin, des saisies partielles ou totales peuvent être prononcées à l'abattoir.

Des traitements possibles

L'ambiance du bâtiment reste un des facteurs essentiels au développement de la pasteurellose : insuffisance ou excès de ventilation du bâtiment, trop forte concentration en ammoniac, écarts thermiques importants... Les mélanges d'animaux de classes d'âges différentes, une densité trop importante ou un stress (sevrage, transport, allotement...) sont également des facteurs favorisants.

Après autopsie, la mise en évidence du germe sur un prélèvement de poumon permet d'identifier la bactérie. « *Il est important de savoir que les pasteurelles responsables de broncho pneumonies peuvent être de natures différentes, que des mycoplasmes peuvent également sévir* » précise Pierre Autef, vétérinaire praticien en Haute Vienne. Sur les animaux malades, un traitement antibiotique approprié diminue de façon importante les pertes. L'amélioration des conditions d'ambiance de la bergerie après un diagnostic d'ambiance en présence des animaux (compter entre 200 et 400 € HT) reste une étape indispensable pour diminuer les effets de la pasteurellose. Un vaccin qui protège contre les sérotypes les plus fréquemment rencontrés chez les ovins est également commercialisé. Vous pouvez contacter votre vétérinaire pour en savoir plus.

Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/ CIIRPO) d'après un article de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires